L'accueil en collectivité

L'équipe pluridisciplinaire de la crèche collective ou de la mini-crèche accueille les enfants à partir de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Une psychologue et un médecin travaillent avec les professionnels, pour un meilleur suivi des enfants ; ils rencontrent également les parents qui le souhaitent. La journée des enfants est rythmée par des soins quotidiens et des activités adaptées en fonction du développement de l'enfant.

Infos pratiques

La crèche collective accueille 60 enfants.
La mini-crèche accueille 20 enfants en accueil régulier (crèche) de 1 à 4 jours par semaine. Elle dispose aussi de 5 places, en demie journée, en accueil ponctuel (halte-garderie).

Documents
Guide de la petite enfance 2023
Règlement de fonctionnement des crèches - avril 2024
Attestation de prise de connaissance du règlement
Contact

Crèche collective
211 Boulevard des Aviateurs Alliés
95610 Eragny-sur-Oise
Téléphone : 01 34 02 96 70
Horaires : du lundi au vendredi de 7h à 19h
Possibilité de fermetures annuelles.

Mini-crèche
Maison de la Petite Enfance
20 rue des Pinsons
95610 Eragny-sur-Oise
Téléphone : 01 34 02 96 70
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h – fermeture le mercredi
Possibilité de fermetures annuelles